

Index AI : PRE01/161/2012
28 March 2012

Les Maldives doivent enquêter sur le harcèlement sexuel qu'auraient subi des manifestantes placées en détention

Les autorités maldiviennes doivent immédiatement enquêter sur des allégations selon lesquelles des policiers ont frappé et harcelé sexuellement quatre femmes arrêtées lors d'un rassemblement contre le gouvernement, a déclaré Amnesty International.

D'après les témoignages recueillis par Amnesty International, ces femmes, qui ont été arrêtées le 19 mars, ont reçu des coups pendant et après leur arrestation.

Alors qu'elles étaient en détention, elles ont été forcées à se déshabiller afin de subir des fouilles au corps, au motif fallacieux qu'elles étaient soupçonnées de cacher des stupéfiants dans leur vagin. En prison, on les a obligées à se mettre nues et à s'accroupir à plusieurs reprises.

« Les Maldives ont l'image d'une destination de vacances de luxe, et ces dernières années leur bilan en matière de droits humains était positif. Mais le fait est qu'actuellement, la répression de la contestation politique pacifique est non seulement une réalité quotidienne, mais elle a également pris un nouveau tour choquant avec ces traitements cruels et dégradants », a souligné Abbas Faiz, spécialiste des Maldives à Amnesty International.

« Le gouvernement maldivien doit faire en sorte que ces allégations donnent lieu à des enquêtes et que les responsables présumés soient traduits en justice.

« Les violences physiques et le harcèlement sexuel infligés à des détenus politiques au prétexte qu'ils sont soupçonnés d'être en possession de stupéfiants doit cesser. Aucune des quatre détenues n'avaient été arrêtées pour ce motif ; les fouilles au corps n'étaient donc absolument pas justifiées. »

Le rassemblement du 19 mars avait été organisé par le Parti démocratique maldivien dans le but de protester contre l'ouverture du Parlement, où le nouveau président, Mohammed Waheed, devait prononcer un discours.

Les actions de protestation se sont poursuivies à Malé, la capitale, et dans d'autres villes jusqu'au 7 février, en faveur de l'ancien président, Mohamed Nasheed, chassé du pouvoir à la suite d'une mutinerie dans la police et l'armée.

Rien n'indique que ces manifestantes aient été impliquées dans des actes de violence lors de ce rassemblement. Leur arrestation était donc arbitraire.

Des cas de molestation et d'autres actes sexuels humiliants infligés à des femmes ont déjà été signalés par le passé, mais ces dernières allégations mettent en évidence une volonté, nouvelle pour la police, de réprimer les activités politiques en prétextant de soumettre des détenues à des fouilles au corps pour détention présumée de stupéfiants.

La police des Maldives a rejeté ces accusations et déclaré que les personnes s'estimant lésées devraient demander à la Commission maldivienne des droits humains d'enquêter sur leurs allégations.

La Commission a cependant annoncé à Amnesty International que ses ressources étaient très limitées en termes de personnel formé, et que traiter de questions de droits humains dans un environnement hautement politisé est un défi insurmontable pour elle.

La Commission maldivienne des droits humains n'a toujours pas bouclé les enquêtes ouvertes sur le harcèlement sexuel dont plusieurs détenues auraient été victimes en 2004.

« En suggérant de confier à la Commission des droits humains ces affaires d'abus policiers, alors qu'il est manifeste qu'elle n'a pas les capacités requises pour effectuer les enquêtes correspondantes, le gouvernement se décharge en réalité de sa propre responsabilité consistant à faire respecter les droits humains par la police », a déploré Abbas Faiz.

« C'est un mauvais message à adresser à la police car il ne fait qu'encourager les officiers à bafouer les droits humains en toute impunité. Le gouvernement des Maldives doit veiller à ce que le droit à la liberté de réunion et d'expression soit protégé à tout moment. »

Témoignages

Yusra Hussein, 22 ans, a expliqué à Amnesty International que quatre policières l'ont arrêtée à l'heure du déjeuner le 19 mars, non loin des bureaux du parti démocratique maldivien. Elle a déclaré : « Elles m'ont frappée alors qu'elles me mettaient les menottes. Elles m'ont donné des coups à l'estomac, ce qui fut très douloureux car j'ai eu une césarienne. Elles m'ont empoigné les seins et les ont tordus. »

Elles l'ont plus tard conduite du poste de police au centre de détention de Dhoonidoo, situé sur une île à environ 5km au nord-ouest de Malé.

« Là, j'ai pris des coups de câbles électriques. J'ai encore des marques sur tout le corps. J'ai ensuite dû me déshabiller et m'accroupir par terre. J'ai fourni un échantillon d'urine et j'ai été soumise à une fouille au corps.

« Ils m'ont forcée à m'asseoir dans cette position pour une fouille au corps à plusieurs reprises. À chaque fois, ça me rendait malade mais ils s'en moquaient. Ce qu'ils voulaient c'est m'humilier, car ils m'ont hurlé des mots dégoûtants sans discontinuer. »

Aishath Muna, a affirmé que des policières l'ont appréhendée après qu'elle eut amené une autre manifestante à l'hôpital. Des policiers avaient aspergé cette autre femme de gaz poivre et elle se sentait mal. Quand Aishath Muna est retournée au siège du Parti démocratique maldivien, deux policières l'ont arrêtée. Elle a déclaré que les menottes qu'elles ont utilisées sur elle étaient très serrées. Elle s'est plainte mais s'est heurtée à leur indifférence. Elle a ensuite été conduite au centre de détention de Dhoonidoo, où elle a été forcée à se déshabiller et à subir une fouille au corps.

Mariyam Waheeda, 44 ans, a dit à Amnesty International que deux policières l'ayant arrêtée le 19 mars l'ont frappée et traînée par terre. Elles lui ont attrapé les seins et les ont tordus tandis qu'elles lui mettaient les menottes. Elles l'ont amenée au poste de police et ne l'ont libérée qu'après qu'elle les ait convaincues qu'elle n'avait pas participé aux actions de protestation.

Aishath Aniya dit avoir été forcée à faire un test d'urine, à enlever son t-shirt, son soutien-gorge et son jean, et à se mettre accroupie à quatre reprises.

Notes aux rédacteurs :

Dernières publications d'Amnesty International sur les Maldives :

[Les forces de sécurité des Maldives emploient la violence contre des manifestants pacifiques](#)
(communiqué de presse, 7 mars 2012)

[Maldives security forced assault women protestors](#) (blog, 29 février 2012)

[Maldives. Il faut que les forces de sécurité cessent de recourir à la violence contre les partisans de Mohamed Nasheed](#) (communiqué de presse, 8 février 2012)

[Maldives. Les membres du gouvernement chassés du pouvoir ne doivent pas être persécutés](#)
(communiqué de presse, 7 février 2012)

**Pour obtenir plus d'informations ou prendre rendez-vous pour un entretien, veuillez contacter
Katya Nasim :**

katya.nasim@amnesty.org / + 44 207 413 5871 / + 44 7904 398 103